

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg  
Nombre d'élus : 19  
Elus : 19  
En fonction : 19  
Présents : 14

**Commune de MOMMENHEIM**  
**Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 11 avril 2023**

Sous la présidence de M. Francis WOLF

M. Joseph AMMANN - M. Alain BIETH - M. Jérôme BERTIN - M. Steve FUHRMANN  
Mme Florence GUTH - Mme Aniko JUNG - M. Alain KEITH  
Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN - Mme Anne-Sophie LEMMEL  
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER-

Absents excusés :

- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à Mme Marie-Louise MUNCHENBACH-KELLER
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à M. Alain BIETH
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- Mme Agnès KAMMERRER avec pouvoir à M. Eric MULLER
- Mme Aurélia HEINRICH avec pouvoir à Mme Anne-Sophie LEMMEL

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

## **8. COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE DE LA CHASSE (DITE 4C) ET COMMISSION DE LOCATION DES BAUX DE CHASSE.**

Rapporteur : le maire

Le Maire informe le Conseil Municipal de la préparation du dossier de la chasse en vue de la location de cette dernière pour la période 2024-2033.

**Vu** les articles L429-2 et suivants du Code de l'Environnement,

**Vu** la proclamation ministérielle du 12 juillet 1888 concernant le renouvellement de la location de la chasse par les communes,

*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,*

➤ **DECIDE** de constituer la Commission Consultative Communale de la Chasse (dite 4C).

➤ **DESIGNE** :

- M Francis WOLF, le maire, président de la 4C.
- M Gérard MITTELHAEUSER, adjoint au maire, en qualité de représentant de la commune
- M Joseph AMMANN, Conseiller municipal, en qualité de représentant de la commune

- **DECIDE** que ces mêmes personnes siégeront au sein de la commission de relocation en cas d'adjudication publique ou d'appel d'offres.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tout document y afférent.

*La délibération est adoptée par 17 voix « POUR » et 2 abstentions (MM. Joseph AMMAN et Gérard MITTELHAEUSER).*

Le Maire, **Francis WOLF**



Le (la) secrétaire de séance, **Caroline KIEFFER-MARTZ**, 2<sup>ème</sup>  
adjoint au maire

